



Carte Visa* TD Voyages Affaires
Guide de bienvenue

**La façon judicieuse
de faire des affaires
et de voyager.**





Découvrez la carte Visa* TD Voyages Affaires

Démarrer	3
Gérer vos dépenses	8
Accumuler des points Primes TD	12
Échanger des points Primes TD	13
Avantages voyages	16
Avantages de la carte Affaires	20
Sécurité de la carte	22
Ressources et soutien	30

Démarrer

Voici votre carte Visa* TD Voyages Affaires

Étapes rapides pour commencer à utiliser votre carte et en tirer le meilleur parti :

- ➊ **Renseignez-vous sur les caractéristiques et les avantages de votre carte Visa* TD Voyages Affaires** en composant le **1-800-983-8472** pour parler à un spécialiste, Cartes de crédit Affaires.
- ➋ **Visitez Mes récompenses TD dans l'appli TD ou dans BanqueNet** pour gérer vos dollars de remise et découvrir vos avantages de fidélisation.
- ➌ **Établissez votre carte Affaires comme carte principale dans vos applis mobiles favorites** et simplifiez vos achats d'affaires quotidiens (recharge automatique de cartes et transport)¹.
- ➍ **Pour apprendre comment ajouter votre carte dans Apple Pay² ou Samsung Pay²**, visitez td.com/paiements. Vous pourrez payer vos achats d'affaires courants, simplement en présentant votre appareil.
- ➎ **Programmez des paiements de factures récurrentes dans votre compte de carte Visa* TD Voyages Affaires** pour payer automatiquement sans retard vos factures de commerçants participants. Vous gagnerez du temps et éviterez les frais de retard.
- ➏ **Inscrivez-vous aux relevés en ligne** dans BanqueNet pour gagner du temps et garder vos dossiers en ordre.
- ➐ **Apprenez-en plus sur l'appli TD à td.com/appli et voyez comment vous pouvez consulter votre compte de carte de crédit Affaires de presque partout.** Faites vos opérations bancaires de la maison ou en déplacement.



Aide

- **Si votre carte de crédit TD est endommagée ou ne fonctionne plus**, vous pouvez demander une carte de remplacement en ligne dans BanqueNet, au moyen de votre appareil mobile dans l'appli TD, ou par téléphone au **1-800-983-8472**.
- **Si votre carte de crédit TD a été perdue ou volée**, vous devez nous en aviser immédiatement en nous appelant au **1-800-983-8472**.
- **Accès rapide et fiable à des fonds**. Vous pouvez demander une avance de fonds d'urgence de 5 000 \$ ou moins (selon votre limite de crédit), à plus d'un million de GAB dans le monde, dans les succursales TD Canada Trust et à certaines institutions financières autour du globe.
- **De l'information quand vous en avez besoin**. Le Centre de contact des cartes de crédit TD peut vous donner des renseignements importants, comme les coordonnées du bureau Visa membre le plus près (avance de fonds) ou d'ambassades et de consulats.
- **Restez en lien avec vos proches**. En cas d'urgence, des messages peuvent être transmis aux membres de votre famille à la maison.

Payez vos dépenses d'entreprise par chèque Visa* TD

Payez avec un chèque Visa* TD³ une dépense d'entreprise qui ne peut être réglée avec votre carte de crédit, partout où les chèques sont acceptés. Le montant sera directement porté à votre compte Visa* TD Voyages Affaires comme avance de fonds.

Pour en savoir plus, appelez au **1-800-983-8472**.

Gérez votre compte à votre façon



GAB Machine Verte^{MD} TD

Accédez à votre compte de carte et gérez-le à n'importe lequel de nos GAB.

Trouvez un GAB à
td.com/succursale



Services bancaires en ligne BanqueNet

Gérez votre compte de carte facilement en ligne.

Ouvrez une session dans
BanqueNet à banquenet.td.com

Paiement sans contact avec Visa

Le paiement sans contact est une façon sûre de régler de petits achats chez les détaillants participants. C'est plus rapide et pratique que de payer comptant... et votre carte ne quitte pas votre main.

Gagnez du temps avec Apple Pay² ou Samsung Pay²

Ces portefeuilles numériques sont acceptés dans un nombre grandissant de magasins, de restaurants et d'autres détaillants, les rendant pratiques et faciles à utiliser pour vos achats d'affaires courants.

Pour en apprendre davantage :
td.com/paiements

Paiement en ligne facile et sécurisé

L'achat en ligne évolue, ce qui vous permet de payer en cliquant moins de fois. Le paiement en ligne avec votre carte Visa TD est facile, intelligent et sécurisé. Vous n'avez qu'à cliquer pour payer avec votre carte Visa TD quand vous voyez l'icône « Cliquer pour payer » (Commerce à distance sécurisé Visa) là où Visa est acceptée.

Configurez votre carte à visa.ca

Gérez votre compte à votre façon



Spécialiste, Cartes de crédit Affaires

Appelez-nous pour accéder à votre compte de carte ou le gérer.

Composez le 1-800-983-8472



Appli TD

Accédez aux services bancaires mobiles de la TD où que vous soyez, en toute sécurité.

Renseignez-vous à
td.com/appli



Gérer vos dépenses

Restez au fait des dépenses par carte de crédit de votre entreprise grâce à l'outil de gestion de carte TD.

En tant que propriétaire d'entreprise, vous avez beaucoup de pain sur la planche. C'est pourquoi, lorsque vous recevez une carte de crédit Affaires TD, vous recevez également un accès exclusif à l'outil de gestion de carte TD conçu pour vous faire gagner du temps et faciliter votre quotidien.

L'outil vous permet d'obtenir et d'organiser les renseignements dont vous avez besoin pour prendre des décisions d'affaires éclairées.

En séparant vos dépenses professionnelles de vos dépenses personnelles, vous obtenez une vision claire de votre comportement en matière de dépenses et de vos soldes en temps réel, le tout dans un outil en ligne facile à utiliser. L'outil vous permet de créer des rapports personnalisés, de suivre les dépenses de vos employés, d'ajuster vos limites de crédit et d'appliquer des contrôles des dépenses en un clic de souris.

Séparez les dépenses personnelles et d'affaires

Lorsque vous recevez une carte de crédit Affaires TD, vous obtenez également un accès à l'outil de gestion de carte TD.

Dans cet outil convivial, vous pouvez :

- redistribuer à tout moment le crédit disponible de votre entreprise entre les titulaires de carte;
- établir facilement des restrictions selon le type de dépense, le lieu et les limites de votre carte;
- avoir la possibilité d'activer et de désactiver temporairement une carte;
- consulter un tableau de bord des dépenses clés de votre entreprise;
- faire le suivi de vos dépenses et de celles de vos employés;
- créer de nombreux rapports personnalisables pour analyser jusqu'à 18 mois de données d'opérations d'affaires;
- rechercher vos dépenses par date, montant ou fournisseur;
- accéder aux soldes et à l'historique des paiements et plus.

En savoir plus à td.com/cmt-fr

Séparez vos dépenses

On dit souvent qu'il ne faut pas mélanger les affaires et le plaisir, mais ce n'est pas tout le monde qui applique ce conseil aux cartes de crédit. En séparant vos dépenses d'affaires et vos dépenses personnelles, vous pouvez tirer le maximum de l'outil de gestion de carte TD.

- **Suivez l'utilisation des employés :** Vous voulez connaître les dépenses de chacun? Vous pouvez désormais classer les rapports de dépenses par titulaire de carte ou par catégorie de fournisseur pour toujours savoir comment votre argent est dépensé.
- **Faites le suivi de vos dépenses :** Grâce au tableau de bord de l'outil de gestion de carte TD, obtenez facilement un aperçu de vos dépenses ou voyez tous les détails en les classant par catégorie ou par titulaire.
- **Gagnez en confiance grâce aux contrôles des dépenses :** L'outil de gestion de carte TD permet aux propriétaires d'entreprise de garder le contrôle sur les dépenses d'entreprise de leurs employés. Grâce aux contrôles des dépenses, vous pouvez temporairement bloquer des cartes et établir des restrictions selon le type, le lieu ou le montant d'opération.
- **Modifiez vos limites de crédit :** Modifier vos limites de crédit n'a jamais été aussi facile. Redistribuez le crédit disponible entre les titulaires de carte selon les besoins de votre entreprise d'un simple clic.
- **Personnalisez les périodes de rapport :** Apprenez-en plus sur votre entreprise en personnalisant les périodes de rapport, sans vous limiter aux cycles de facturation.
- **Consultez les soldes et l'historique des paiements :** Voyez tous vos soldes, paiements et rapports archivés pour suivre les habitudes de consommation au fil du temps.



Prenez le contrôle

Limites de crédit flexibles

Modifiez les limites de crédit, quand bon vous semble.

Libre-service

Des fonctionnalités conviviales pour prendre le contrôle de vos finances partout et en tout temps.

Simple et rapide

Une gestion des dépenses simplifiée pour vous concentrer sur la croissance de votre entreprise.

Sans papier

Tous vos rapports classés pour vous dans un emplacement unique en ligne.

Commencez

Faites un essai dès maintenant dans votre compte d'entreprise dans BanqueNet.

Appelez-nous

Communiquez avec nous pour en savoir plus sur l'outil de gestion de carte TD.

1-800-895-4463

Visitez td.com/cmt-fr



Accumuler des points Primes TD

Vos points Primes TD

Avec votre carte Visa* TD Voyages Affaires, vous obtenez⁴ des points Primes TD à chaque achat d'affaires, que vous pouvez échanger comme et quand bon vous semble.

- Obtenez 9 points Primes TD par dollar lors de la réservation d'un voyage d'affaires en ligne auprès d'ExpédiapourlaTD.com réglé avec votre carte⁵.
- Obtenez 6 points Primes TD par dollar pour tout achat en devises⁶ ou au restaurant⁷ et pour les paiements de factures récurrentes programmés⁸.
- Obtenez 2 points Primes TD par dollar sur tous les autres achats⁹.
- Profitez d'ExpédiapourlaTD.com, votre site exclusif pour les réservations de voyage, grâce à des offres spéciales conçues juste pour vous. Avec ExpédiapourlaTD.com, vous pouvez avoir l'assurance que vous obtiendrez le maximum de points de récompense et la meilleure valeur d'échange de points.
- Aucune période d'interdiction¹⁰ ni restriction de siège¹⁰ avec le programme Primes TD, et vos points Primes TD n'expirent pas.
- Transformez vos dépenses d'affaires courantes en points Primes TD que vous pourrez échanger contre des articles, des cartes-cadeaux et plus encore.
- Vos points Primes TD n'expirent jamais tant que vous êtes titulaire de la carte.
- 50% de points Primes TD additionnels chez Starbucks : Vous n'avez qu'à lier votre carte à votre compte Récompenses Starbucks®. Des conditions s'appliquent. Visitez td.com/offrestarbucks pour en savoir plus.

Accumulez plus grâce à des paiements de factures récurrentes programmés

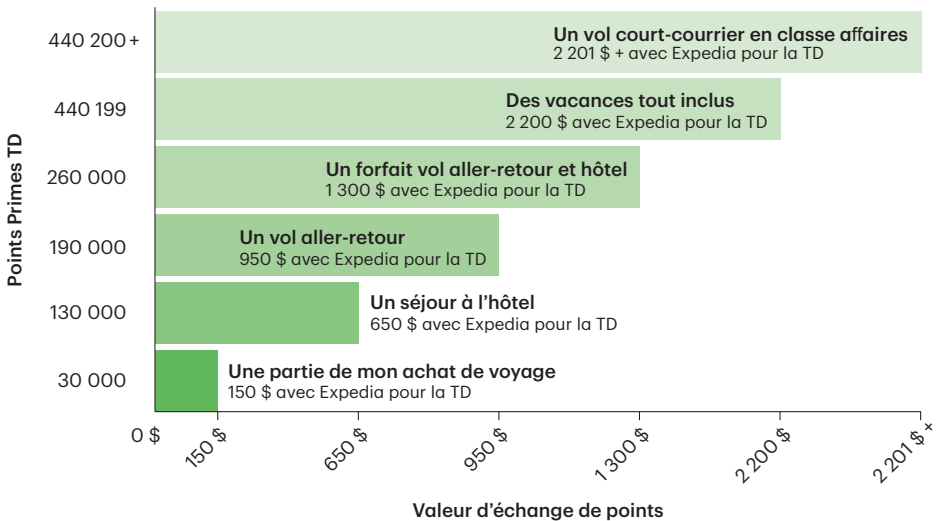
Établissez des paiements préautorisés sur votre compte pour des dépenses d'affaires comme les services publics et de téléphonie. Vous accumulerez des points Primes TD et vos factures seront payées automatiquement à la date d'échéance.

Échanger des points Primes TD

Vos options d'échange

Le programme Primes TD vous offre la flexibilité requise pour échanger vos points Primes TD contre ce que vous voulez, comme des achats de voyage d'affaires, des articles, des cartes-cadeaux et plus encore. Découvrez toutes les possibilités sur PrimesTD.com.

Valeur d'échange de points avec Expedia pour la TD^{††}



^{††} Ce tableau est fourni à titre d'illustration seulement. Les points Primes TD doivent être échangés par tranches d'au moins 200 points Primes TD contre des achats de voyage portés à votre carte et réservés en ligne ou au téléphone auprès d'Expedia pour la TD.

Voyagez où vous le voulez

Expedia pour la TD^{††}

Échangez¹² vos points Primes TD sur ExpediapourlaTD.com, un site réservé aux titulaires de cartes de crédit TD avec primes-voyages. Réservez un voyage d'affaires pour accumuler des points Primes TD rapidement, ou utilisez vos points Primes TD pour tout achat auprès d'Expedia pour la TD réglé avec la carte, **incluant les taxes et les frais**. Recherchez parmi des millions de vols, d'hôtels, de forfaits vacances, et plus encore.

🕒 Réservez comme bon vous semble¹²

Vous pouvez aussi effectuer vos réservations d'affaires par l'intermédiaire de l'agence de voyages ou du site Web de votre choix et profiter de toute réduction ou toute offre de dernière minute que vous trouvez. Que vous souhaitiez inviter vos clients à une partie de golf ou garer votre véhicule à l'aéroport, vous avez la flexibilité requise pour échanger vos points Primes TD contre toutes sortes de dépenses de voyage (y compris les taxes) dans les 90 jours suivant l'opération d'achat de voyage! Visitez primestd.com/book-any-way.

Utilisez vos points Primes TD quand vous magasinez pour votre entreprise

Articles et cartes-cadeaux

Échangez vos points Primes TD contre d'excellentes offres sur une vaste gamme d'articles et de cartes-cadeaux.

Magasinez avec vos points sur Amazon.ca

Échangez vos points Primes TD contre des achats d'affaires sur Amazon.ca pour vous procurer ce que vous voulez, quand vous le voulez. C'est rapide et facile! Des conditions s'appliquent¹³. **Apprenez-en plus** sur la façon d'échanger vos points pour l'ensemble ou une partie de votre achat.

[Allez à amazon.ca/primestd](https://amazon.ca/primestd)

Primes financières

🕒 Payez avec vos primes

Échangez vos points Primes TD contre un crédit pour aider à rembourser le solde de votre compte de carte de crédit Visa* TD Voyages Affaires.

🕒 Crédit pour études

Les points Primes TD peuvent être échangés pour vous-même, un employé, un parent ou un ami contre des crédits pour études de HigherEdPoints afin de contribuer à payer les droits de scolarité, à plus de **100 établissements participants**.



Inscrivez-vous à PrimesTD.com

- Voyez combien de points Primes TD vous avez obtenus pour chaque achat.
- Inscrivez-vous aux courriels d'offres spéciales pour ne manquer aucune de nos excellentes offres.
- Consultez le solde de vos points Primes TD et échangez-les dans BanqueNet ou l'appli TD.

Avantages voyages

Assurance médicale de voyage¹⁴

Vous êtes couvert même lorsque vous ne payez pas le voyage avec votre carte Affaires! Votre carte Visa* TD Voyages Affaires vous aide à gérer les conséquences de tout imprévu en vous offrant une assurance médicale, qui inclut :

- Assurance médicale d'urgence complète jusqu'à 2 millions de dollars pour vos voyages hors de votre province ou territoire, au Canada ou à l'étranger.
- Aucun coût à déboursier pour les frais médicaux d'urgence admissibles, quand c'est possible.
- Assistance médicale d'urgence en tout temps.
- Couverture pendant les 15 premiers jours de votre voyage. Si vous ou votre conjoint êtes âgé de 65 ans ou plus, vous êtes couvert pendant les quatre premiers jours de votre voyage. Il est possible d'acheter un complément de couverture en appelant au **1-800-293-4941**.

Profitez d'assurances grâce à votre carte

● Assurance en cas de retard de vol ou de voyage¹⁵

Si votre voyage est retardé de plus de quatre heures, chaque personne assurée pourrait recevoir jusqu'à 500 \$ pour des frais admissibles et raisonnables d'hôtel, de motel ou de restaurant quand vous utilisez votre carte Affaires, vos points Primes TD ou les deux pour régler le coût intégral de votre vol.

🟢 **Assurance annulation de voyage/assurance interruption de voyage**¹⁶

Aidez à vous protéger des annulations et à récupérer les dépenses de voyage admissibles. Avec l'assurance annulation de voyage, recevez jusqu'à 1 500 \$ de couverture pour chaque personne assurée, jusqu'à un maximum de 5 000 \$ pour l'ensemble des personnes assurées.

Votre temps est précieux. En cas d'interruption de voyage, vous pouvez recevoir jusqu'à 5 000 \$ de couverture par personne assurée, pour un maximum de 25 000 \$ pour l'ensemble des personnes assurées prenant part au même voyage couvert.

🟢 **Assurance accident en voyage à bord d'un transporteur public**¹⁷

Jusqu'à 500 000 \$ pour les sinistres couverts alors que vous voyagez à bord d'un transporteur public (par exemple, un autocar, un traversier, un avion ou un train).

🟢 **Assurance pour bagages en retard ou perdus**¹⁸

Si vos bagages sont en retard de plus de six heures, chaque personne assurée peut être indemnisée pour ses achats d'urgence d'articles essentiels, tels que des vêtements et des articles de toilette. La couverture peut aussi être offerte si vos bagages sont perdus par un transporteur public. Utilisez votre carte Affaires, vos points Primes TD ou les deux pour régler le coût intégral des billets pour que chaque personne assurée puisse être admissible à la couverture jusqu'à un maximum de 1 000 \$ par voyage.

🟢 **Assurance collision/dommages pour véhicules de location**¹⁹

Utilisez votre carte Affaires, vos points Primes TD ou les deux pour régler le coût intégral de la location d'une voiture et obtenez sans frais une assurance collision/dommages pour une durée maximale de 48 jours consécutifs. Veuillez noter que certaines agences de location pourraient exiger que vous achetiez la garantie d'exonération en cas de dommages causés par collision qu'elles offrent. Il est important de communiquer avec l'agence de location avant de réserver une voiture pour vérifier ses politiques.



Services d'assistance d'urgence en voyage²⁰

De l'aide au bout du fil et sans frais en cas d'urgence personnelle quand vous voyagez. Les services d'assistance d'urgence en voyage peuvent vous aider :

- Services de traduction en cas d'urgence
- Remplacement de documents et de billets perdus
- Transfert de fonds d'urgence en cas de vol, de perte ou d'urgence. Notre administrateur peut vous aider à obtenir une avance de fonds qui sera imputée à votre compte

Au Canada et aux États-Unis, appelez au **1-800-871-8334**. Ailleurs, appelez à frais virés au **416-977-8297**.

Économisez quand vous louez un véhicule chez Avis et Budget

Obtenez une réduction d'au moins 10% sur les plus bas tarifs de base offerts^{21,22} au Canada et aux États-Unis et une réduction d'au moins 5% sur les plus bas tarifs internationaux de base offerts^{21,22} lorsque vous louez des véhicules admissibles dans les succursales Avis et Budget participantes.

- **Avis** : Réservez à [avis.com/cartesdecredittd](https://www.avis.com/cartesdecredittd). **Mentionnez le numéro de rabais universel Avis C078400** au moment de la réservation et réglez le coût total de la location avec votre carte de crédit Visa* TD Voyages Affaires.
- **Budget** : Réservez à [budget.com/cartesdecredittd](https://www.budget.com/cartesdecredittd). **Mentionnez le numéro de réduction client Budget A331700** au moment de la réservation et réglez le coût total de la location avec votre carte de crédit Visa* TD Voyages Affaires.



Avantages de la carte Affaires

Solutions d'affaires spécialisées

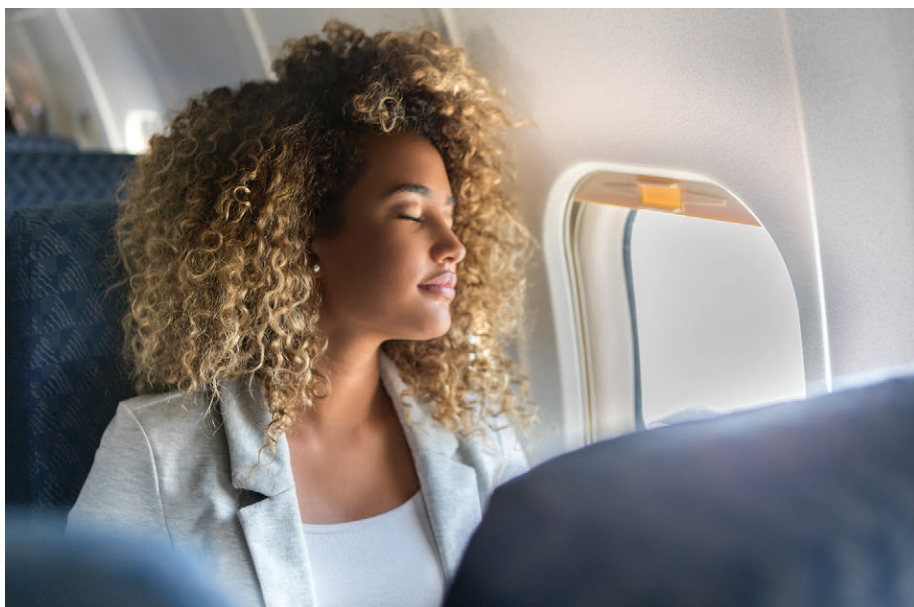
Expérience digne de confiance, soutien à la clientèle fiable et solutions qui s'adaptent à votre croissance. Nos conseillers spécialisés prendront le temps de comprendre votre entreprise en croissance et de vous fournir des conseils et des solutions qui vous conviennent.

Prenez rendez-vous à td.com/rendez-vous

Profitez de réductions par l'entremise du programme Visa SavingsEdge*

Inscrivez votre carte Visa* TD Voyages Affaires au programme Visa SavingsEdge*²³ sans frais et profitez de réductions allant jusqu'à 25% sur vos achats d'affaires admissibles, y compris les dépenses de représentation, les achats de matériel informatique et électronique, les services aux entreprises et plus encore. Les réductions s'appliquent automatiquement à votre compte et figurent sous forme de crédits sur les prochains relevés.

En savoir plus à VisaSavingsEdge.ca/fr



Ajoutez des cartes supplémentaires

Vous avez besoin de cartes supplémentaires pour votre entreprise? Demandez des cartes supplémentaires²⁴ pour vos employés et gérez-les facilement.

En savoir plus à td.com/pourcommencercarteaffaires

Profitez de l'adhésion facultative au Club auto TD Affaires

Grâce à l'adhésion facultative au Club auto TD Affaires²⁵, vous saurez qu'en cas d'urgence routière vous n'aurez qu'à téléphoner pour obtenir de l'aide.

En savoir plus à td.com/clubautoaffaires

Transferts de solde

Songez à consolider le solde de cartes de crédit autres que de la TD ayant un taux d'intérêt plus élevé par un transfert de solde²⁶ dans votre compte de carte Visa* TD Voyages Affaires. Avec un seul paiement mensuel, il est plus facile de faire le suivi de vos dépenses. Nous pouvons vous renseigner sur les avantages pratiques et sur les économies potentielles qu'offre cette solution.

Pour en savoir plus, visitez la succursale TD Canada Trust la plus proche ou composez le **1-800-983-8472**.

Sécurité de la carte

Découvrez les caractéristiques de sécurité et de protection de votre carte Visa* TD Voyages Affaires.

La sécurité de votre carte est toujours prioritaire. C'est pourquoi votre carte Visa* TD Voyages Affaires comprend des caractéristiques qui aident à vous protéger lorsque vous magasinez en ligne ou en personne.

Caractéristiques de sécurité

- **Magasinez en ligne ou en personne en toute sécurité grâce à la politique Responsabilité zéro de Visa** et soyez protégé en cas d'opérations non autorisées portées au compte. Consultez votre Contrat du titulaire de carte pour tous les renseignements sur les opérations non autorisées et sur vos responsabilités, notamment celle de protéger votre NIP.
- **Magasinez en toute confiance avec la technologie à puce et NIP.** La technologie à puce et NIP offre un niveau de sécurité additionnel grâce à l'utilisation d'un numéro d'identification personnel (NIP).
- **Assurance achats et protection de garantie prolongée²⁷.** Vous bénéficiez automatiquement de l'assurance achats et protection de garantie prolongée, qui couvre la plupart des articles neufs admissibles que vous réglez avec votre carte Affaires :
 - Réparation, remplacement ou remboursement des articles volés ou endommagés dans les 90 jours suivant l'achat.
 - Garantie doublée jusqu'à concurrence de 12 mois additionnels si l'article admissible est assorti d'une garantie du fabricant valide au Canada.

Conseils de sécurité pour votre NIP

- Choisissez un NIP dont vous vous souviendrez, mais qui est difficile à deviner. N'utilisez pas un numéro de téléphone ou une date d'anniversaire.
- Ne l'écrivez jamais.
- Protégez-le et lorsque vous le saisissez, cachez le clavier à l'aide de votre main ou de votre corps.
- Ne le révélez à personne et ne laissez personne utiliser votre carte.
- Effectuez des opérations seulement où et quand vous vous sentez en sécurité. En cas de doute, n'utilisez pas votre carte.

Réinitialisez votre NIP facilement dans une succursale TD Canada Trust ou en tout temps à un GAB Machine Verte TD.



Protection contre la fraude en tout temps

Nos mesures de sécurité accrues contribuent à vous protéger de la fraude par carte de crédit. Si nous détectons des activités inhabituelles liées à votre compte :

- Vous pourriez recevoir un appel d'un représentant du Service à la clientèle des cartes de crédit TD vous demandant de confirmer que vous avez effectué une opération dans votre compte de carte Visa* TD Voyages Affaires.
- Au cours d'une opération, un commerçant pourrait recevoir un message électronique lui demandant de communiquer avec le Centre de contacts des cartes de crédit TD afin de vous permettre de parler à l'un de nos représentants du Service à la clientèle.
- Il se pourrait que votre carte soit bloquée temporairement jusqu'à ce que nous communiquions avec vous pour procéder à une vérification.
- Vous pouvez maintenant recevoir automatiquement des Alertes de fraude TD sur votre cellulaire lorsque nous détectons une opération douteuse effectuée avec votre carte Visa* TD Voyages Affaires ou avec la carte de tout titulaire de carte supplémentaire.

En savoir plus à td.com/alertesdefraude

Les taux d'intérêt annuels, les frais et les caractéristiques sont à jour au 30 octobre 2022, à moins d'indication contraire, et sont sous réserve de modification.

- 1 La Banque Toronto-Dominion n'est pas responsable des applis de commerce de détail de tiers, de leur utilisation ou des services et des produits offerts au moyen de ces applis.
- 2 Sous réserve de la limite actuelle de 250 \$ pour les opérations effectuées aux points de vente. Certaines opérations pourraient ne pas être permises à l'extérieur du Canada et la disponibilité des achats intégrés dans les applications pourrait être limitée. Certains commerçants peuvent établir une limite inférieure à 250 \$. Vérifiez la limite du commerçant avant d'utiliser Apple Pay ou Samsung Pay.
Veuillez visiter <https://www.apple.com/ca/fr/apple-pay/> pour la liste complète des appareils compatibles avec Apple Pay et https://www.samsung.com/ca_fr/apps/samsung-pay/ pour la liste complète des appareils compatibles avec Samsung Pay.
- 3 Les chèques Visa TD (les « chèques ») sont traités comme des avances de fonds à votre compte de carte de crédit TD (le « compte »), et l'intérêt court au taux d'intérêt annuel qui s'applique à votre compte pour les avances de fonds à compter de la date de l'opération jusqu'à ce que le montant de chaque chèque soit acquitté en entier. La date de l'opération figure sur votre relevé mensuel. Les chèques ne seront pas traités si le montant total est supérieur au crédit disponible de votre compte ou si celui-ci n'est pas en règle. Les chèques ne peuvent pas servir à rembourser un compte de crédit TD. Il n'est pas permis de faire opposition au paiement des chèques. Consultez le Contrat du titulaire de carte Affaires pour obtenir de plus amples renseignements.
- 4 Les points Primes TD sont accordés en échange d'achats portés au compte. Tout retour, tout remboursement, toute remise ou tout autre crédit de même nature réduira ou annulera les points Primes TD obtenus pour le montant total ou partiel de l'achat initialement porté à votre compte. Les frais, les avances de fonds (y compris les transferts de solde, les opérations analogues à des opérations en espèces et les chèques Visa* TD), les frais d'intérêt, les services optionnels, les remboursements, les remises et autres crédits semblables ne donnent pas droit aux points Primes TD.
- 5 Obtenez 9 points Primes TD par dollar pour tout achat de voyage effectué en ligne auprès d'Expedia pour la TD (« achat de voyage en ligne ») et porté à votre compte de carte Visa TD Voyages Affaires (« compte »). Tout retour, tout remboursement, toute remise ou tout autre crédit de même nature réduira ou annulera les points Primes TD accordés pour l'achat de voyage en ligne initial. Les frais, les avances de fonds (y compris les transferts de solde, les opérations analogues à des opérations en espèces et les chèques Visa TD), les frais d'intérêts, les services optionnels, les remboursements, les remises et autres crédits semblables ne donnent pas droit aux points Primes TD. Autres conditions : Cette offre peut être modifiée, prolongée ou retirée à tout moment, et ne peut être jumelée à aucune autre offre. Obtenez 6 points Primes TD pour tout dollar d'achat de voyage effectué par téléphone auprès d'Expedia pour la TD (« achat de voyage par téléphone ») et porté à votre compte de carte Visa* TD Voyages Affaires (« compte »). Tout retour, tout remboursement, toute remise ou tout autre crédit de même nature réduira ou annulera les points Primes TD accordés pour l'achat de voyage par téléphone initial. Les frais, les avances de fonds (y compris les transferts de solde, les opérations analogues à des opérations en espèces et les chèques Visa TD), les frais d'intérêts, les services optionnels, les remboursements, les remises et autres crédits semblables ne donnent pas droit aux points Primes TD. Autres conditions : Cette offre peut être modifiée, prolongée ou retirée à tout moment, et ne peut être jumelée à aucune autre offre.
- 6 Obtenez 6 points Primes TD (« remise devises ») par dollar sur les achats en devises (« achats en devises ») portés à votre compte de carte Visa TD Voyages Affaires (« compte »). Tout retour, tout remboursement, toute remise ou tout autre crédit de même nature réduira ou annulera les points Primes TD accordés pour les achats en devises initiaux, le cas échéant. Les frais, les avances de fonds (y compris les transferts de solde, les opérations analogues à des opérations en espèces et les chèques Visa TD), les frais d'intérêts, les services optionnels, les remboursements, les remises et autres crédits semblables ne donnent pas droit aux points Primes TD. Plafond de 80 000 \$: La remise devises est offerte seulement pour un montant de dépenses annuel maximal net de 80 000 \$ (« plafond de

- 80 000 \$ »). Une fois le plafond de 80 000 \$ atteint, tout achat en devises additionnel ajouté au compte donnera droit à des points Primes TD au taux standard de 2 points Primes TD qui s'applique à tous les autres achats au compte, comme l'indique votre Contrat du titulaire de carte (« remise standard »). Application de la remise devises : La remise devises ne s'ajoute pas à la remise standard; elle la remplace. Autres conditions : Cette offre peut être modifiée, prolongée ou retirée à tout moment, et ne peut être jumelée à aucune autre offre.
- 7 Obtenez 6 points Primes TD (« remise restaurant ») par dollar pour tout achat effectué dans un restaurant (« achats au restaurant ») porté à votre compte de carte Visa TD Voyages Affaires (« compte »). Tout retour, tout remboursement, toute remise ou tout autre crédit de même nature réduira ou annulera les points Primes TD accordés pour les achats au restaurant initiaux, le cas échéant. Les frais, les avances de fonds (y compris les transferts de solde, les opérations analogues à des opérations en espèces et les chèques Visa TD), les frais d'intérêts, les services optionnels, les remboursements, les remises et autres crédits semblables ne donnent pas droit aux points Primes TD. Plafond de 80 000 \$: La remise restaurant est offerte seulement pour un montant de dépenses annuel maximal net de 80 000 \$ (« plafond de 80 000 \$ »). Une fois le plafond de 80 000 \$ atteint, tout achat au restaurant additionnel ajouté au compte donnera droit à des points Primes TD au taux standard de 2 points Primes TD qui s'applique à tous les autres achats au compte, comme l'indique votre Contrat du titulaire de carte (« remise standard »). Application de la remise restaurant : La remise restaurant ne s'ajoute pas à la remise standard; elle la remplace. Codes de catégorie de commerçant : Pour obtenir la remise restaurant, les achats au restaurant doivent être faits auprès de commerçants classés par le réseau Visa sous un code de catégorie de commerçant (« CCC ») qui établit l'appartenance du commerce à la catégorie restaurant. Certains commerçants peuvent offrir des services de restauration sans toutefois être classés sous un CCC restaurant; les achats effectués auprès de ces commerçants ne donnent pas droit à la remise restaurant. Si vous avez des questions sur le CCC qui s'applique à un achat, communiquez avec la TD au 1-800-983-8472. Autres conditions : Cette offre peut être modifiée, prolongée ou retirée à tout moment, et ne peut être jumelée à aucune autre offre.
- 8 Obtenez 6 points Primes TD (« remise PPA ») par dollar de paiements que vous faites tous les mois ou sur une base récurrente pour payer des factures de commerçants (primes d'assurance, abonnements aux magazines/journaux/services de diffusion en continu, frais d'adhésion, frais de services de télécommunications, etc.), qui sont établis par le commerçant avec votre consentement de façon à être imputés automatiquement à votre compte de carte Visa TD Voyages Affaires (« compte ») et qui sont classés par le réseau Visa comme étant un paiement de facture récurrente (« paiement préautorisé »). Vous devez vérifier auprès du commerçant s'il accepte les paiements préautorisés. Tout retour, tout remboursement, toute remise ou tout autre crédit de même nature réduira ou annulera les points Primes TD accordés pour le paiement préautorisé initial. Les frais, les avances de fonds (y compris les transferts de solde, les opérations analogues à des opérations en espèces et les chèques Visa TD), les frais d'intérêts, les services optionnels, les remboursements, les remises et autres crédits semblables ne donnent pas droit aux points Primes TD. Plafond de 80 000 \$: La remise PPA est offerte seulement pour un montant de dépenses annuel maximal net de 80 000 \$ (« plafond de 80 000 \$ »). Une fois le plafond de 80 000 \$ atteint, tout paiement préautorisé additionnel ajouté au compte donnera droit à des points Primes TD au taux standard de 2 points Primes TD qui s'applique à tous les autres achats au compte, comme cela est indiqué dans votre Contrat du titulaire de carte (« remise standard »). Application de la remise PPA : La remise PPA ne s'ajoute pas à la remise standard; elle la remplace. Autres conditions : Cette offre peut être modifiée, prolongée ou retirée à tout moment, et ne peut être jumelée à aucune autre offre.
- 9 Obtenez 2 points Primes TD (« remise standard ») par dollar pour tout autre achat (« autres achats ») porté à votre compte de carte Visa TD Voyages Affaires (« compte »). Tout retour, tout remboursement, toute remise ou tout autre crédit de même nature réduira ou annulera les points Primes TD accordés pour l'achat initial. Les frais, les avances de fonds (y compris les transferts de solde, les opérations analogues à des opérations en espèces et les chèques Visa TD), les frais d'intérêts, les services optionnels, les remboursements, les

remises et autres crédits semblables ne donnent pas droit aux points Primes TD. Autres conditions : Cette offre peut être modifiée, prolongée ou retirée à tout moment, et ne peut être jumelée à aucune autre offre.

- 10 Sous réserve des disponibilités du transporteur et des places offertes.
- 11 Expedia pour la TD est exploité par Expedia, Inc. et est accessible au www.ExpediapourlaTD.com et au 1 877-222-6492. La Banque Toronto-Dominion et ses sociétés affiliées ne peuvent pas être tenues responsables des produits ou des services offerts ou fournis par Expedia, Inc.
- 12 Les points Primes TD doivent être échangés par tranche minimale de 200 points pour les voyages qui sont réglés avec votre carte Affaires et réservés en ligne ou par téléphone par l'entremise d'Expedia pour la TD. Pour les voyages portés à votre carte qui ne sont pas réservés par l'entremise d'Expedia pour la TD, les points Primes TD doivent être échangés par tranche minimale de 200 ou de 250 points Primes TD, conformément à votre Contrat du titulaire de carte Voyages TD. Les modalités relatives aux voyages sont publiées au td.com/contratscarteaaffaires. Nous nous réservons le droit de diminuer en tout temps les tranches de points Primes TD requis pour un échange. Pour échanger des points Primes TD contre des frais de voyage portés à votre carte pour un voyage qui n'a pas été réservé par l'intermédiaire d'Expedia pour la TD, le titulaire de carte doit communiquer avec le programme Primes TD une fois que les frais de voyage sont passés dans le compte et dans un délai de 90 jours suivant la date de l'opération d'achat de voyage. Les points Primes TD requis sont déduits du solde de points Primes TD du titulaire de carte disponibles à la date où les points Primes TD sont échangés contre les frais de voyage, et non à la date de l'opération d'achat. Le montant équivalant à la valeur des points Primes TD échangés sera retranché des frais de voyage. Si le nombre de points Primes TD ne suffit pas à couvrir le montant total des frais de voyage, le compte ne sera crédité que de la valeur des points Primes TD échangés. Tout montant lié aux frais de voyage non couvert par les points Primes TD échangés devra être payé. Expedia pour la TD est exploité par Expedia, Inc. et est accessible au www.PrimesTD.com et au 1-877-222-6492. La Banque Toronto-Dominion et ses sociétés affiliées ne peuvent pas être tenues responsables des produits ou des services offerts ou fournis par Expedia, Inc.
- 13 Voici les faits saillants du programme Magasinez avec vos points d'Amazon.ca liés aux points TD (« programme Magasinez avec vos points pour la TD »). Le programme Magasinez avec vos points pour la TD est offert par Amazon.ca. Afin d'utiliser vos points TD pour payer une commande sur Amazon.ca, votre carte de crédit TD admissible doit être liée à votre compte Amazon.ca. Pour obtenir un complément d'information, notamment sur la façon de s'inscrire au programme Magasinez avec vos points pour la TD ainsi que les modalités, conditions et restrictions, visitez le www.amazon.ca/primestd. Amazon.ca est exploitée par [Amazon.com, Inc.]. La Banque Toronto-Dominion et ses sociétés affiliées se dégagent de toute responsabilité à l'égard du programme Magasinez avec vos points pour la TD ou des produits ou services offerts ou fournis par Amazon.ca. Le programme Magasinez avec vos points pour la TD peut être modifié ou annulé en tout temps, sans préavis.
Amazon, le logo Amazon.ca et le logo avec le sourire sont des marques de commerce d'Amazon Services International, Inc. ou de ses filiales.
- 14 Offerte par TD, Compagnie d'assurance-vie. L'aide en cas d'urgence médicale ou de réclamation, le paiement des réclamations et les services administratifs sont fournis par notre administrateur. Les indemnités, les caractéristiques et les couvertures sont assujetties à des conditions, à des limites et à des exclusions (y compris l'exclusion des maladies préexistantes), lesquelles sont décrites dans le certificat d'assurance fourni avec votre Guide des couvertures. Le jour du départ et celui du retour dans votre province de résidence comptent chacun comme un jour complet. La couverture est de 15 jours si vous avez moins de 65 ans et de quatre jours si vous avez 65 ans ou plus. Veuillez prendre note que cette assurance offre des indemnités différentes assujetties à des conditions qui diffèrent de celles de l'assurance médicale de voyage optionnelle qui peut exiger un examen médical et est offerte à tous les clients de la TD et que vous pouvez souscrire en plus.
- 15 Offerte par la Compagnie d'assurance habitation et auto TD. Pour être admissible à cette assurance, vous devez payer votre voyage en entier avec votre carte de crédit TD, des

- points Primes TD qui y sont associés ou les deux. Les indemnités, les caractéristiques et les couvertures sont assujetties à des conditions, à des limites et à des exclusions, lesquelles sont décrites en détail dans le certificat d'assurance fourni avec votre Guide des couvertures.
- 16 Offerte par TD, Compagnie d'assurance-vie (pour les causes médicales assurées) et la Compagnie d'assurance habitation et auto TD (pour les causes non médicales assurées). Pour être admissible à cette assurance, vous devez payer l'intégralité de votre voyage au moyen de votre carte de crédit TD, de points Primes TD ou des deux. Les indemnités, les caractéristiques et les couvertures sont assujetties à des conditions, à des limites et à des exclusions (y compris l'exclusion de maladies préexistantes), lesquelles sont décrites dans le certificat d'assurance fourni avec le Guide des couvertures. Veuillez prendre note que cette assurance offre des indemnités différentes assujetties à des modalités qui diffèrent de celles de l'assurance annulation et interruption de voyage optionnelle offerte à tous les clients de la TD.
 - 17 Offerte par TD, Compagnie d'assurance-vie. Pour être admissible à cette assurance, vous devez payer votre voyage en entier avec votre carte de crédit TD, des points Primes TD qui y sont associés ou les deux. Les indemnités, les caractéristiques et les couvertures sont assujetties à des conditions, à des limites et à des exclusions, lesquelles sont décrites en détail dans le certificat d'assurance fourni avec votre Guide des couvertures.
 - 18 Offerte par la Compagnie d'assurance habitation et auto TD. Pour être admissible à cette assurance, vous devez payer votre voyage en totalité avec votre carte de crédit TD, des points Primes TD qui y sont associés ou les deux. Les indemnités, les caractéristiques et les couvertures sont assujetties à des conditions, à des limites et à des exclusions, lesquelles sont décrites en détail dans le certificat d'assurance fourni avec votre Contrat du titulaire de carte de crédit TD.
 - 19 Offerte par la Compagnie d'assurance habitation et auto TD. Les locations de voiture doivent être réglées en totalité avec la carte, des points Primes TD qui y sont associés ou les deux, ne peuvent dépasser 48 jours consécutifs, et le titulaire de la carte doit refuser la garantie d'exonération en cas de dommages causés par collision que lui propose l'agence de location. Prenez note que dans certaines régions, les agences de location peuvent exiger que vous souscriviez la garantie d'exonération en cas de dommages causés par collision qu'elles offrent. Il est important d'appeler avant de réserver votre voiture de location pour vérifier leurs exigences en matière d'assurance. Pour connaître les exclusions relatives à la location et obtenir davantage de renseignements, consultez la rubrique intitulée Assurance collision/dommages pour les véhicules de location de votre Guide des couvertures.
 - 20 Services offerts par notre administrateur conformément à une entente de services avec TD, Compagnie d'assurance-vie. Il ne s'agit pas d'un service d'assurance, mais uniquement de services d'aide.
 - 21 Offerts par Avis Rent A Car System ULC. L'offre de réduction minimum est assujettie au code de réduction et aux modalités qui peuvent être modifiées sans préavis. Des dates d'interdiction peuvent s'appliquer. Le tarif de base fait référence aux frais relatifs à l'heure et au nombre de kilomètres ou de milles parcourus uniquement. D'autres frais, y compris les taxes, peuvent s'appliquer. La Banque Toronto-Dominion n'est pas responsable à l'égard des véhicules, des services, des réductions ou des autres offres proposés par Avis Rent A Car System ULC.
 - 22 Offerts par Budget Rent A Car System, Inc. L'offre de réduction minimum est assujettie aux modalités qui peuvent être modifiées sans préavis. Des dates d'interdiction peuvent s'appliquer. Le tarif de base fait référence aux frais relatifs à l'heure et au nombre de kilomètres ou de milles parcourus uniquement. La Banque Toronto-Dominion n'est pas responsable à l'égard des véhicules, des services, des réductions ou des autres offres proposés par Budget Rent A Car System, Inc.
 - 23 Le programme Visa SavingsEdge* est offert par Visa Canada. La Banque Toronto-Dominion et ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité à l'égard de ce programme.
 - 24 L'entreprise et les propriétaires de l'entreprise sont conjointement et solidairement responsables de tous les frais portés à chaque compte de carte Visa TD Voyages Affaires.

- ²⁵ L'adhésion au Club auto TD est fournie par L'Association de l'Automobile Dominion (2004) Limitée, tiers prestataire de services indépendant. La Banque Toronto-Dominion et ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité à l'égard de ces services.
- ²⁶ Sous réserve du crédit disponible. Les transferts de solde sont traités comme des avances de fonds et l'intérêt sur ceux-ci court au taux des avances de fonds applicable à votre compte à compter de la date à laquelle le transfert est effectué. Consultez votre Contrat du titulaire de carte Affaires afin d'obtenir de plus amples renseignements sur les avances de fonds ainsi que sur la façon dont nous appliquons les paiements et calculons les intérêts.
- ²⁷ Offerte par la Compagnie d'assurance habitation et auto TD. Pour être admissible à cette assurance, vous devez payer votre achat en entier au moyen de votre carte de crédit TD. Les indemnités, les caractéristiques et les couvertures sont assujetties à des conditions, à des limites et à des exclusions, lesquelles sont décrites en détail dans le certificat d'assurance fourni avec le Contrat du titulaire de carte de crédit TD.

* Marque de commerce détenue par Visa International Service Association, utilisée sous licence.

Toutes les marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

Apple, le logo Apple, iPhone et iPad sont des marques de commerce d'Apple Inc., déposées aux États-Unis et dans d'autres pays. Apple Pay et Touch ID sont des marques de commerce d'Apple Inc.

Samsung, Samsung Pay et le logo Samsung sont des marques déposées de Samsung Electronics Co., LTD.

L'icône de paiement SRC d'EMV^{MD}, qui consiste en un pentagone orienté sur le côté avec une représentation stylisée d'un symbole d'avance rapide à droite formé par une ligne continue, est une marque déposée appartenant à EMVCo, LLC et utilisée avec la permission de cette dernière. Starbucks, son logo et ses autres marques de commerce, marques de service, images et logos utilisés en lien avec la présente offre sont des marques de commerce ou déposées de Starbucks Corporation (collectivement, les « marques Starbucks »).

^{MD} Le logo TD et les autres marques de commerce TD sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou de ses filiales.

Autres renseignements sur votre carte Visa* TD Voyages Affaires

Contrat du titulaire de carte et Guide des couvertures

Pour obtenir tous les renseignements sur votre carte, consultez le Contrat du titulaire de carte et le Guide des couvertures.

Téléchargez les PDF à td.com/contratscarteaaffaires

Ressources et soutien

Numéros importants

Pour en savoir plus sur votre carte :

Centre de contact des cartes de crédit TD
(de 7 h à minuit HE, sept jours sur sept) :

Au Canada et aux États-Unis : **1-800-983-8472**

À l'extérieur du Canada et des
États-Unis (à frais virés) : **416-307-7722**

ATS (téléscripteur) : **1-866-704-3194**

Pour signaler une carte perdue ou volée et obtenir une carte de remplacement :

Centre de prévention des pertes TD (en tout temps) :

Au Canada et aux États-Unis : **1-888-347-3261**

À l'extérieur du Canada et des
États-Unis (à frais virés) : **416-308-3763**

Pour obtenir des renseignements sur les protections de voyage ou faire une réclamation :

Assurance voyage :

Au Canada et aux États-Unis : **1-866-374-1129**

À l'extérieur du Canada et des
États-Unis (à frais virés) : **416-977-4425**
